Assemblée Générale Ordinaire de 3aspie du 17/11/2011 : Action Sociale de PROBTP

GROUPE PROBTP

PROBTP est un groupe paritaire de protection sociale. Comme tous les groupes de ce type, il gère la retraite et la protection sociale complémentaire (retraite, prévoyance, santé).
Sa particularité est d'être un groupe dit professionnel. Il intervient donc pour la protection sociale complémentaire des entreprises, salariés, et retraités du bâtiment et des travaux publics.

CHIFFRES CLES

3 554 000 adhérents – 214 000 entreprises

4 700 collaborateurs dont 1 300 sur les activités sociales collectives - 114 agences conseil.

10 milliards d'euros d'actifs gérés par PROBTP FINANCE, dont un milliard investi dans la gestion d'investissements socialement responsables

1 939 000 retraités et allocataires, total des ressources : 5,9 milliards d'euros
allocations versées : 5,7 milliards d'euros .

1,6 millions de cotisants en prévoyance et 2,7 millions de personnes couvertes en santé .
2,4 milliards d'euros gérés en épargne individuelle.

DOMAINE D'ACTIVITES

POUR LES PARTICULIERS – RETRAITES – ARTISANS – ENTREPRISES

OFFRE SES SERVICES POUR LA RETRAITE, LA PREVOYANCE, LA SANTE, EPARGNE, LES ASSURANCES, LES VACANCES ET L'ACTION SOCIALE.

L'ACTION SOCIALE

PROBTP vous accompagne pour constituer votre dossier de départ à la retraite, «éventuellement avec un rendez-vous personnalisé.

PROBTP gère des activités de bénévolats

Correspondants (dans chaque départements des bénévoles organisent des sorties et des voyages)

Parrainage (dans le cadre d'accord avec d'autres entités(ex : missions locales) les bénévoles accompagnent les chômeurs à trouver un emploi.

PROBTP vous accompagne au quotidien

1) PROBTP peut aider financièrement les retraités en difficultés en leur accordant un prêt (ex : travaux pour adapter son logement à conditions d'être propriétaire.)

2) PROBTP possède des résidences locatives : vous avez plus de 55 ans et vous cherchez un appartement en location pour améliorer votre confort et votre environnement à prix compatible avec vos revenus : PROBTP met à votre disposition son parc locatif.
–vous bénéficiez d'appartements conçus pour répondre à vos attentes en matière de confort et sécurité
-vous profitez d'un loyer à coût modéré avec la possibilité de percevoir l'APL ou l'ALS.
–vous disposez d'un choix de près de 1800 logements dans toute la France. (82 résidences locatives)

3) LES SERVICES A DOMICILE

Pour vous aider à mieux vivre à votre domicile PROBTP participe au financement des services dont vous avez besoin chez vous.

L'accompagnement de retour au domicile après une hospitalisation.

Vous rentrez chez vous après une hospitalisation et vous avez besoin d'un soutien pour effectuer les tâches de la vie quotidienne, PROBTP préfinance le chèque « *emploi service universel (CESU)»* vous bénéficiez ainsi d'une assistance pour les actes courants en attendant de retrouver une solution plus durable ou une complète autonomie.

Une aide ponctuelle pour sortir de chez vous

Vous avez plus de 80 ans ? Vous avez besoin d'être aidé pour faire vos courses, aller chez le médecin, rendre visite à des amis ou simplement vous promener ? PROBTP vous propose une solution « *le chèque sortir plus* » c'est un moyen de paiement financé en grande partie par l'action sociale PROBTP.

L'aide ménagère pour les retraités ouvriers ou ETAM

La Sécurité Sociale peut vous accorder des heures d'aide ménagère sous certaines conditions, PROBTP cofinance ces aides.

L'aide d'une tierce personne (pour les retraités cadres)

Lorsque vous ne pouvez plus rester à domicile sans une aide extérieure (garde de nuit par exemple) et que vos ressources sont insuffisantes, PROBTP peut financer sur proposition de la commission sociale CNRBTPIG une partie de la dépense occasionnée.

4) CONSEIL AUTONOMIE

Votre cadre de vie n'est plus satisfaisant ? Vous ne trouvez pas les services à domicile adaptés à votre situation ? Les démarches pour faire valoir vos droits ne sont pas votre fort ?

Vous aidez un proche et vous avez besoin d'un soutien ?

Vous bénéficiez gratuitement d'un service personnalisé : Conseil Autonomie

- un simple coup de fil vous garantit :

- une écoute attentive : un conseiller vous écoute prends le temps d'analyser votre demande, vous aide à trouver l'information précise que vous cherchez et vous met en contact avec le réseau de services dont vous avez besoin.

- un diagnostic de votre situation avec des conseils avisés : L'équipe Conseil Autonomie s'attache à construire avec vous une relation d'échange et de partage, et recherche avec vous les solutions personnalisées qui vous conviennent..

- une mise en relation avec les bons partenaires : Si vous le souhaitez votre conseiller vous accompagne dans vos démarches. Vous convenez ensemble d'un rendez-vous , il vous rappelle pour faire le point sur l'évolution de votre situation et s'assurer de votre satisfaction.

_____